

## « Le tribunal sur le Congo », une cour fictive où tout est vrai

► **Le dramaturge Milo Rau va présenter le week-end prochain, au festival de Locarno, son film, « Le tribunal sur le Congo ».**  
 ► **Le résultat de trois années d'immersion dans l'est d'un pays victime d'une mondialisation sauvage.**

DE NOTRE ENVOYÉE SPÉCIALE

Milo Rau, dramaturge suisse longtemps basé en Allemagne, n'est pas un inconnu en Belgique : son spectacle, *Five easy pieces* ou l'affaire Dutroux vue par des enfants, a défrayé la chronique, *Compassion* a fait salle comble au Théâtre de Liège et cet automne, le metteur en scène qui est aussi un artiste fécond prendra la direction du Théâtre de Gand. Mais les trois dernières années ont été consacrées à l'est du Congo. Alors qu'en 2014, ils venaient de débarquer au Sud-Kivu, visite exploratoire, Milo Rau et son équipe ont immédiatement été plongés en plein drame. Le massacre de Mutarule, près de la ville d'Uvira, avait fait 35 victimes, des civils sauvagement assassinés. Forts de leur expérience à Moscou, où ils avaient déjà eu recours à la formule d'un « Tribunal » pour juger des méfaits du stalinisme, Milo Rau et sa collaboratrice Eva-Maria Bertschy ne mirent pas longtemps à comprendre que dans l'est du Congo, malgré la fin des « grandes guerres », l'histoire était loin d'être terminée. Un autre acte se jouait, celui « d'une mondialisation sauvage où la violence serait la poursuite du business par d'autres moyens » (selon les termes d'un spectateur). Aux yeux de Milo Rau, « au Congo, les idées de Marx, entre autres sur l'accumulation primitive du capital, s'illustrent de manière directe, en temps réel... » D'où cette idée de monter à Bukavu un tribunal fictif dans lequel tout serait vrai, les témoins, le jury, le président du Tribunal (rôle tenu par l'avocat liégeois Jean-Louis Gillissen, familier de la Cour pénale internationale de la Haye). Ré-

sultat : un documentaire de 100 minutes, qui sera projeté pour la première fois au festival du film documentaire de Locarno le week-end prochain. Mais avant cette « première » européenne, Milo et son équipe ont tenu à « restituer » le film au public congolais, projetant *Le tribunal*

*sur le Congo* en plusieurs lieux du Sud-Kivu devant une assistance bouleversée et en présence de plusieurs témoins qui avaient accepté de comparaître devant ce « Tribunal de l'opinion ». En tant que membre du jury, nous avons eu l'occasion de suivre cet événement hors du commun.

### L'Etat complice des spoliateurs

Faisant face à la grande salle du collège Alfajiri à Bukavu où plus de 800 personnes se serrent sur les travées, Kwaheri Kahule a redressé sa silhouette cassée, lissé les plis de son pagne. Sa voix ne tremble pas lorsqu'elle explique : « *A Cinjira, d'où je viens, la situation est pire que lorsque le film a été tourné, voici trois ans.*

*Les petites maisons de banco que la société Banro nous avait données se sont depuis longtemps écroulées, le bétail qui a bu aux sources contaminées est mort, empoisonné par le mercure... Ma vache est morte et jamais je n'ai été dédommée... »*

A Mushinga, au cœur du Bushi, le « centre des jeunes » refuse du monde. De toutes les collines de cette région fertile où jadis de grandes sociétés, Pharmakina, Kinaplant, cultivaient le quinquina, des paysans sont descendus, des femmes courbées, des hommes qui frappent le sol de leurs longs bâtons de pasteurs. Il y a aussi des jeunes en chemise, qui n'ont pas de travail et dont le sang bouillonne lorsque le pasteur Zirhalirwa apostrophe l'assistance : « *Dans ce pays, les parcs naturels sont mieux protégés que les hommes... Lorsque la société minière Banro s'est installée sur le site de Twangiza, 60 familles ont été déplacées à Cinjira, sur le sommet aride de la montagne. Là, il faut trois semaines pour que les sacs de farine arrivent de Bukavu et nous ne pouvons rien cultiver. A Twangiza, il y avait 16.000 creuseurs artisa-*

*naux, 800 ont retrouvé du travail, les autres ont été chassés... »*

Solange, une journaliste originaire de la région, se souvient que jadis l'or de Mukungwe, exploité de manière artisanale par les villageois, procurait aux paysans un revenu complémentaire, qui permettait de payer les frais scolaires, les soins de santé. Cette ressource ayant été confisquée par la multinationale, les populations locales se sont considérablement appauvries.

Au lendemain de la projection du film à Goma, Poly, un jeune informaticien, nous assure qu'il n'a pas dormi, que les images de Mutarule le hantent et son voisin Georges se dit « *très affecté* » si-

non prêt à prendre les armes. Au vu de la fosse commune de Mutarule, où 35 cadavres, enveloppés dans des sacs blancs ont été jetés dans une fosse commune et recouverts de sable, tous les spectateurs serrent les poings, essuient leurs larmes.

A Panzi, fief du Docteur Mukwege, c'est dans l'église des pères xavériens que le film a été projeté devant 3.000 personnes dans un silence accablé. Ici aussi, on a voulu en savoir plus sur les creuseurs chassés de la mine de Bisié, près de Walikale, une mine que les communautés locales avaient découverte en 2002, mais dont elles ont été chassées au profit de la société Alphamines qui a obtenu un permis d'exploitation à Kinshasa. Ici aussi, on a compati avec les spoliés de Cinjira, avec les victimes de Mutarule devant lesquelles l'étudiant Amani Kabaka pleure et crie : « *Ils n'ont rien fait, ils n'ont rien fait* »... Alors que le Dr Mukwege décrit « *un pays qui a perdu son sens de l'honneur et de la dignité* », l'assistance dénonce l'impunité, réclame une justice véritable. Et surtout, elle met en cause un Etat qui ne protège personne, un Etat complice des spoliateurs.

### L'ignorance le dispute au ridicule

Durant le tournage, trois caméras mobiles, implacables, ont capté les regards moqueurs de l'assistance lorsque les autorités du Sud-Kivu, le gouverneur, les ministres des mines et de l'inté-

rieur ont apporté des réponses dans lesquelles l'ignorance le dispute au ridicule. L'un explique qu'à Mutarule, si la police n'est pas intervenue au moment du massacre, c'est parce qu'il lui est interdit de circuler la nuit, l'autre

justifie son arrivée trois jours après le drame par le fait que les phares de sa voiture étaient en panne... Et tous les mandataires locaux de reconnaître leur impuissance face aux multinationales qui, après avoir négocié à Kinshasa leurs permis d'exploitation et d'expropriation, ont débarqué en terrain conquis, profanant même les cimetières.

Les 300 heures de tournages, en salle et sur le terrain, ont été ramenées à un film dense, efficace, structuré autour de trois thèmes qui se succèdent : les richesses de la terre, le chemin de la guerre civile (c'est-à-dire la naissance des groupes armés issus de communautés qui veulent défendre leur terroir) et les maîtres du monde (c'est-à-dire le capitalisme mondialisé, dont le Congo serait l'une des dernières frontières). « *Je m'attendais à découvrir des auditoriums choisis, curieux certes, mais policés et attentifs, et jamais je n'avais imaginé de tels engouements* », nous confie Milo Rau, faussement naïf, à l'issue de la tournée au Kivu. Ayant bénéficié d'une remarquable liberté de mouvement et d'expression (inimaginable dans bien des pays de la région), le cinéaste constate que son film a touché les Congolais au plus profond de leurs révoltes et de leurs aspirations.

Partout, questions et demandes ont porté sur les mêmes thèmes : « *Que fait l'Etat ? Où est-il ? Pourquoi ne nous protège-t-il pas ? Quelle est la légitimité d'un pouvoir qui ne défend pas ses citoyens ?* » Dans le contexte actuel, celui du retard pris par l'organisation des élections, le film de Milo Rau, lorsqu'il sera diffusé massivement, via des milliers de DVD, risque de faire l'effet d'une allumette sur un brasier.

Une autre question hante les spectateurs, celle de l'impunité. Une exigence de justice qui permet à M<sup>r</sup> Bisimbwa, « chef d'enquête » du tribunal, de faire pro-

## ESSAIMAGE

**Le projet Congo**

Le « projet Congo » de Milo Rau ne se limite pas à un film. Ambitieux, le cinéaste, visant le plus large public possible, entend faire connaître la réalité congolaise sous toutes ses facettes.

**Un DVD** sera mis en vente après la présentation du film dans les festivals et en salle, complété par des images de la présentation de *Tribunal sur le Congo* sur le terrain congolais.

**Un livre** sera publié d'ici quelques semaines.

**Un site internet** sera ouvert, donnant accès aux archives et à toute la documentation rassemblée pour la mise sur pied du tribunal qui s'est réuni à Bukavu et à Berlin.

**Un jeu vidéo** sera également proposé, téléchargeable, qui permettra aux spectateurs d'entrer dans la réalité des audiences et des cas présentés.

gresser deux idées qui lui sont chères : intensifier le plaidoyer, déjà lancé, en faveur d'un Tribunal international sur le Congo et, en attendant, de mettre sur pied de « petits tribunaux du peuple » qui seraient consacrés chacun à une situation particulière, Kassa, Makobola, Beni 1, Beni 2, Beni 3 sans oublier les tueries de cette année au Kasai... « *La réalité est ce que nous réalisons* », conclut Milo Rau qui apostrophe les Congolais : « *A vous de jouer désormais* »... ■

COLETTE BRAECKMAN

## Milo Rau « On peine à distinguer la victime du bourreau »

### ENTRETIEN

Quelques heures avant la présentation de son film en « avant-avant-première », alors que dans la vaste salle du collège Alfajiri, à Bukavu, les techniciens vérifiaient une dernière fois l'écran et l'acoustique, nous avons demandé à Milo Rau ce qui l'avait poussé à consacrer deux ans à réaliser ce film.

**S'agissait-il d'une ambition artistique, d'un sentiment d'indignation, d'une forme de militantisme... ?**

*Il y a un peu de tout cela... L'indignation a joué aussi, bien sûr... Le déclic, c'est qu'en 2010, je suis venu au Rwanda pour Hate Radio (une pièce de théâtre consacrée à la radio des Mille Collines) et qu'à partir de là, je me suis intéressé à l'est du Congo. J'y suis venu pour la première fois en 2013 et 2014, assez tard je le reconnais, et j'ai été totalement choqué par ce que j'ai vu. Avec mon équipe, nous avons été témoins du massacre de Mutarule (Sud-Kivu, non loin de la ville d'Uvira)...*

*Dans le film, on demande au ministre de l'Intérieur du Sud-*

*Kivu s'il était exact que de grands projets agricoles étaient en préparation dans la région (un vaste projet de riziculture dans la plaine de la Ruzizi, NDLR) et il a confirmé qu'il s'agirait d'un investissement d'un milliard de dollars. Face à ce projet de monoculture, les gens doivent disparaître, d'une façon ou d'une autre. Commencant à comprendre que tout est lié, on se demande comment cette réalité est présentable dans l'art... Comment restituer dans un film ou dans une pièce les horreurs qui se passent dans l'est du Congo ? Le défi, c'est de trouver un chemin afin que la question soit présente, audible... C'est là qu'intervient l'idée d'un tribunal, qui permet de rassembler dans une salle tous les éléments du conflit. J'avais déjà eu recours à cette méthode, à Moscou, avec Pussy Riot, et à Zurich. Le Congo représente le troisième et dernier volet d'une sorte de « trilogie ».*

**La pièce « Hate Radio », centrée sur un seul cas précis, était peut-être d'un accès plus facile...**

*Il est sûr qu'au Congo, le problème est beaucoup plus vaste.*

*Cette tragédie a des causes apparentes, d'autres cachées. À Berlin, lors d'une deuxième session du tribunal, nous avons voulu aborder un niveau plus analytique, qui s'est ajouté au niveau plus émotionnel qui était celui des scènes tournées sur le terrain. Obligés de nous limiter à cent minutes, nous avons voulu faire un film que je voulais fatal, mais aussi utopique... J'ai essayé de veiller à ce que le film, sans doute affreux à cause de son contenu, soit aussi séduisant à travers sa forme. Parler de la justice, de la vérité, cela montre qu'il y a la possibilité d'un futur différent...*

**Pourquoi avez-vous décidé de mettre en scène un procès imaginaire ? La fiction serait-elle quelquefois plus vraie que le réel... ?**

*Dans l'histoire de l'art, et aussi dans celle du journalisme, il y a beaucoup d'exemples où la fiction a aidé la réalité à se montrer. L'art permet de donner un cadre dans lequel la*

*réalité peut apparaître en une seule fois, alors qu'elle est généralement dispersée. La guerre économique mondiale qui se*

*mène au Congo est dispersée sur différents continents, elle a pour terrain ce très vaste pays, avec de nombreux acteurs... L'art - dans ce cas un tribunal fictif - apparaît comme un moteur qui permet de donner une forme, de réunifier l'ensemble des éléments... Je crois que la réalité a quelquefois besoin de la fiction pour se réaliser.*

**Est-ce que le propre de l'art n'est pas aussi de toucher le public au niveau des émotions ?**

*J'ai toujours pensé qu'entre l'intelligence et l'émotion, il n'y avait pas de différence. Pour moi l'émotion, c'est aussi quelque chose qui est cérébral, direct. Si on comprend quelque chose et si on le ressent en même temps, il s'agit là d'une vraie expérience artistique. Dans une pièce, tu peux ressentir et en même temps comprendre. La compréh-*

sion pure ne suffit pas, l'émotion non plus, il faut trouver une dialectique pour lier les deux. C'est le problème qu'on a toujours dans l'art, faire quelque chose qui est distancié, mais où l'analyse est cachée... Il faut que la structure existe, mais qu'elle demeure invisible. On travaille des années pour faire disparaître la structure, pour effacer la trace du travail... Dans le théâtre, le film, on doit toujours donner l'impression que tout se passe en direct...

**Dans le cas présent, les personnages ne sont pas des acteurs mais de vraies gens, qui racontent une vraie histoire, la leur...**

Il est intéressant de noter qu'il y a des personnes qui fonctionnent très bien lorsqu'on les rencontre en live, en réalité, mais qui, dans le film, ne fonctionnent pas... Voyez Vital Kamerhe, le leader de l'opposition : en direct il est très intéressant mais, dans le film, il est trop lent, trop politique et cela ne fonctionne plus. D'autres personnes qui paraissaient insignifiantes au premier abord se sont avérées très fortes, très intéressantes lors du montage...

**La caméra n'est-elle pas aussi un révélateur de vérité ? N'y a-t-il pas des gens, insignifiants au départ, qui sont porteurs d'un tel message, d'une telle conviction qu'au final ils crèvent l'écran ?**

Ce qui compte, c'est toujours la nécessité. Certains experts disent toujours la même chose depuis trente ans ; ils sont intéressants certes, mais ils n'ont pas ce sentiment de nécessité, ce besoin urgent d'être entendus, comme un creuseur, un paysan, un survivant... J'ai alors le sentiment d'être utilisé et j'aime beaucoup cela. Ce n'est pas moi qui instrumentalise, c'est l'autre. Ce qui me plaît beaucoup. C'est même ce que je recherche... Dans le film, des experts

s'expriment, mais aussi des gens simples, comme cette paysanne qui assure que si on lui donnait une vache de plus, cela lui suffirait. Cela fait rire l'audience, mais elle a exprimé sa vérité à elle...

**Dans ce pays où la justice est défaillante, on fait appel à un autre tribunal, celui de l'opinion...**

C'est tout à fait cela... Hier, maître Bisimwa, l'un des membres du jury, a dit que la justice au Congo, c'était comme un match de football où, dès le début, on sait que celui qui devra arbitrer ne respectera pas les règles du jeu. Nous, on s'est dit que même dans une forme fictive, on allait mener ce jeu comme il devrait l'être, dans le respect des règles. Une fiction dans la forme, mais avec des faits réels, de vraies personnes. Toutes les parties ont pu s'exprimer dans un temps équitablement limité, le même pour tous. Des questions ont été posées à tout le monde, gênantes quelquefois. Nous n'avons pas craint de demander ce que les creuseurs, présentés comme des victimes, avaient eux-mêmes fait pour le développement... La réalité est complexe... Au Congo, la simple logique de « qui a fait quoi » s'est perdue

depuis longtemps... On finit par ne plus savoir qui est la victime et qui est le bourreau... Ce que j'essaie de montrer dans le film, c'est que, finalement, il n'y a peut-être plus de victimes ni de bourreaux, mais un chaos un peu total, partout... Je décris ce que dans ce contexte-là, certaines entreprises multinationales peuvent s'imposer... Pourquoi de « petits » massacres comme Mutarule ne cessent-ils de se répéter ?

**Qui est le véritable accusé du film ?**

Au-delà des acteurs locaux, le film met en cause la mondialisation sauvage, nous montrons son nouveau visage. Nous suggérons aussi que les lois visant à réguler la situation ou à pénaliser les acteurs (comme la loi américaine Dodd Frank qui vise les minerais issus de zones de conflit) font en réalité le jeu des grandes entreprises et des monopoles. Ce que j'essaie de montrer, c'est comment, après avoir criminalisé les Congolais, on implante les grandes

sociétés et on monopolise tout. Les solutions que l'on propose sont issues de notre ordre logique, mais elles ne sont pas faites pour les Congolais... Par exemple, bannir des mines les moins de 18 ans, c'est utopique. Dans ce pays, les enfants travaillent et s'ils ne peuvent le faire, ils iront dans les groupes armés...

Dans le film, Berlin, où se tiennent les audiences finales, répond à Bukavu et donne la réponse à certaines questions. Un spécialiste assure, par exemple : « Les minerais de conflit, ce sont les minerais que l'Europe n'a pas et dont on a besoin ici... » Ce que j'essaie de faire dans mes pièces, mes livres, c'est construire une conscience mondialisée. Le film ne veut pas être réducteur, il ne se contente pas d'accuser exclusivement les élites locales, elles aussi sont utilisées et en profitent pour s'enrichir tout en faisant elles-mêmes partie d'une grande machine d'exploitation... Nous, les artistes, mais aussi les journalistes, nous tentons de donner des outils, d'aider les gens à comprendre ce qui se passe...

**Dans le contexte politique du Congo aujourd'hui, ce film pourrait être une allumette...**

Peut-être, mais la vérité reste, les ministres passent... Quoi qu'il advienne, le film va rester... Afin d'aller plus loin, il y aura accès à des archives, à un livre, à un jeu vidéo... Au fond, il s'agit d'une version actuelle du Tribunal des peuples de Bertrand Russell, avec les moyens de notre époque. Pour combattre l'impunité, on a besoin d'une juridiction qui soit aussi une nouvelle représentation politique... ■

Propos recueillis par  
COLETTE BRAECKMAN

## COMMENTAIRE

COLETTE BRAECKMAN

### CES FICTIONS QUI INTERPELLENT LE « TRIBUNAL DE L'OPINION »

Fictif, certes, ce concept de « Tribunal sur le Congo » sorti tout droit de l'imagination de Milo Rau. Mais tellement vrai, tellement poignant dans l'évocation des cas et le défilé des témoins qu'au sortir des projections, le public

criait son exigence d'une justice véritable, d'un changement réel. Par le recours aux moyens du cinéma, par sa prolongation sur internet et les réseaux sociaux, ce film qui évoque les ravages d'une mondialisation sauvage, précédée ou accompagnée par la violence, est une première car il met à nu l'engrenage qui mène à la dépossession des Congolais. Mais Milo Rau, mû par l'indignation, par le désir de faire bouger les choses, s'inscrit aussi dans une longue tradition. Dans ce pays, le Congo, que l'on qualifiait à l'époque coloniale d'« empire du silence », ce sont les écrivains, les artistes qui ont fait bouger les lignes, plus que les politiques complices et les propagandistes achetés. Le dramaturge s'inscrit dans la foulée de ces écrivains engagés, Mark Twain, Conan Doyle, qui, au 19<sup>e</sup> siècle, ont été les premiers à dénoncer le scandale des mains coupées, de l'exploitation de l'ivoire et du caoutchouc. Alors déjà, ils décrivaient les ravages de la mondialisation incontrôlée dans cet immense bassin du fleuve Congo que Léopold II avait ouvert de force au commerce international et aux aventuriers venus de partout. Si l'Etat indépendant du Congo fut finalement aboli, cédé à la colonisation belge, c'est à ces écrivains qu'on le doit, car ils furent les premiers à dénoncer les abus et à susciter un mouvement international de protestation. Faut-il rappeler aussi l'ouvrage de Joseph Conrad, *Au cœur des ténèbres*, dont la trame inspira, à propos du Vietnam, bien plus tard, un film mémorable : *Apocalypse now*. C'est aussi dans l'imaginaire du grand public que se gagnent les guerres, lorsque les émotions se font trop fortes et exigent la fin de l'intolérable. Durant trop longtemps, les guerres menées au Congo se sont déroulées dans le silence ignorant de l'opinion internationale et il a fallu le témoignage du docteur Mukwege pour que soudain le calvaire des femmes soit porté à la connaissance de tous. Milo Rau va plus loin : son film, plus récent, démontre que les massacres, les viols, les recrutements d'enfants soldats et, plus largement, l'affaiblissement de l'Etat étaient le prélude à un autre chapitre, celui de la mise à sac des ressources congolaises par le capitalisme sauvage, associé aux élites locales, complices ou impuissantes. Aujourd'hui comme hier, c'est le « tribunal de l'opinion » qui est interpellé.